

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

REGION DEPARTEMENT DE  
LA GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES  
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 30 JUIN 2018

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 08

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2018

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2018-25

**OBJET : Opération « Réhabilitation de l'usine de production de Belin et construction d'un réservoir sur le territoire de la ville de Port-Louis »**

Affichée le

L'an deux mille dix-huit, trente juin à huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le vingt et un juin deux mille dix-huit, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca		X	
M <sup>me</sup> CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis		X	
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		X	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M <sup>me</sup> TRABON-SINAPAH Line			X

COURRIER ARRIVÉ

02 AOUT 2018

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

RENDUE EXECUTOIRE,  
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Madame CHAULET Marie-Denise

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017 portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



**Vu** la délibération n°CS 2017-08/070 du SIAEAG en date du 24 août 2017 portant affectation des biens transférés par la CANGT au SIAEAG au profit de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-39 en date du 21 septembre 2017 portant approbation de l'affectation des biens nécessaires au service d'eau potable de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2018-24 en date du 30 juin 2018 portant approbation des opérations concernant le territoire RéNoC, inscrites au Plan d'Actions Prioritaires Eau 2018 ;

**Vu** les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

**CONSIDERANT** que cette opération consiste à la réhabilitation de l'usine de production de Belin et à la construction d'un réservoir de tête sur le territoire de la ville de Port-Louis, afin de permettre l'amélioration de la production d'eau potable sur ce secteur ;

**CONSIDERANT** que les problématiques d'exploitation liées à la structure actuelle éclatée de l'usine, l'obsolescence des membranes (notamment perte de certification ACS), la complexité des automatismes, la couverture des décanteurs, le mauvais rendement de production rendent cette unité de production très vulnérable ;

**CONSIDERANT** que pour permettre l'amélioration de la production d'eau potable de Belin, RéNoC-Eau va reconfigurer la structure, par le remplacement des trois (3) unités de production, en une seule dans le bâtiment existant, ce qui nécessitera la mise en place de modifications suivantes :

- Quatre filtres à sable fermés de 75 m<sup>3</sup>/h,
- Un décanteur de 100m<sup>3</sup>/h,
- La mise à jour du système électrique TGBT et de la supervision,
- La construction d'un réservoir de 1000 m<sup>3</sup> ;
- Le remplacement du surpresseur de distribution de 200m<sup>3</sup>/h par un de 300m<sup>3</sup>/h.

**CONSIDERANT** que la mise en œuvre de ces travaux permettra une amélioration conséquente de la qualité du service rendu à l'utilisateur ;

**CONSIDERANT** que cette opération sera menée dans le cadre du Plan d'Actions Prioritaires pour l'Eau de la Guadeloupe 2018 ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1: D'APPROUVER** la mise en œuvre de l'opération « Réhabilitation de l'usine de production de Belin sur le territoire de la ville de Port-Louis » ;

**ARTICLE 2 : D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Opération « Réhabilitation de l'usine de production de Belin sur le territoire de Port-Louis »		
Région	1 128 848,00 € HT	47 %
Département	761 379,00 € HT	32 %
CANGT	218 579,00 € HT	9 %
Etat	291 194,00 € HT	12 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 400 000,00€ HT</b>	<b>100%</b>

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC-Eau à signer les conventions et tous les documents nécessaires afin de mener à bien cette opération avec tous les partenaires du plan PAP Eau 2018 ;

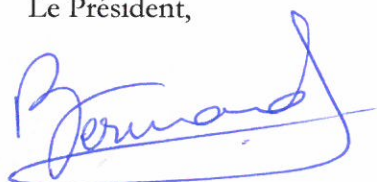
**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC-Eau à assurer la conduite de l'opération et la réception des travaux ;

**ARTICLE 5 :** Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.  
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



**RéNoC-Eau**  
Rue du Docteur CHOVIÑO  
Espérance  
97111 MORNE-À-L'EAU  
Tél.: 05 90 24 83 56  
Siret : 824 342 216 00010



